
Procès-verbal Assemblée générale ordinaire 2/2017

Date Mardi 28 novembre 2017
Heure 13 h 20 – 14 h 30, Informations
15 h 15 – 15 h 50, Partie statutaire
Lieu Hôtel Olten, Centre im Winkel, Bahnhofstrasse 5, Olten
Langues Allemand/français – français/allemand avec traduction simultanée
(présentation en allemand, documents en français et en allemand)

1^{re} partie **Informations** (procès-verbal bref) Points 1 / 2 **Mot de bienvenue / brèves**

Thomas Straubhaar (président) ... ouvre l'assemblée générale et salue les participants à la présente AG. Se réjouissant de la forte participation, il exprime le souhait que le dialogue soit intense, et que les membres amènent des suggestions, des questions et des propositions. Il demande ensuite s'il y a des remarques ou des modifications concernant l'ordre du jour. En l'absence de remarques des participants, l'ordre du jour sera respecté.

Point 3 **Thèmes transversaux**

Petra Busch ... donne, à l'aide d'un PowerPoint, des informations sur ce qui se passe actuellement au bureau.

Annexes Présentation PP sous forme de fichier PDF:
20171000_ANQgs_Gesamtpraesentation_MGV_20171128
20171000_ANQgs_presentation-totale_AG_20171128

Point 4 **Médecine somatique aiguë**

Regula Heller ... donne, à l'aide d'un PowerPoint, des informations sur ce qui se passe actuellement en médecine somatique aiguë et sur la mesure de la satisfaction des patients interdomaine.

Annexes Présentation PP sous forme de fichier PDF:
20171000_ANQgs_Gesamtpraesentation_MGV_20171128
20171000_ANQgs_presentation-totale_AG_20171128

Point 5 **Psychiatrie**

Johanna Friedli ... donne, à l'aide d'un PowerPoint, des informations sur ce qui se passe actuellement en psychiatrie.

Annexes Présentation PP sous forme de fichier PDF:
20171000_ANQgs_Gesamtpraesentation_MGV_20171128
20171000_ANQgs_presentation-totale_AG_20171128

Point 6 **Réadaptation**

Luise Menzi ... donne, à l'aide d'un PowerPoint, des informations sur ce qui se passe actuellement en réadaptation.

Annexes Présentation PP sous forme de fichier PDF:
20171000_ANQgs_Gesamtpraesentation_MGV_20171128
20171000_ANQgs_presentation-totale_AG_20171128

Pause café (14 h 30 – 15 h 15)

2^e partie **Partie statutaire**
Points 7/8 **Mot de bienvenue et constitution**

Thomas Straubhaar ... salue les participants à la partie statutaire de l'assemblée générale et passe à la

> désignation de la personne chargée du procès-verbal.

Stephanie Fasnacht, responsable Secrétariat, ANQ, est proposée.

Objections Aucune

Décision / vote

Stephanie Fasnacht est désignée à l'unanimité et sans réserve.

> Désignation de la personne chargée de compter les voix

Thomas Straubhaar ... propose comme scrutatrice Mme Marie-Therese Sommerhalder, responsable Comptabilité, canton d'Uri.

Objections Aucune

Décision / vote

Mme Sommerhalder est désignée à l'unanimité et sans réserve.

> Constitution

Thomas Straubhaar ... passe à un autre point de la constitution et constate:

- Les membres et les observateurs ont été conviés à l'AG par écrit, dans les délais (26 octobre 2017) et avec l'ordre du jour.
- Les conditions sont donc remplies pour la tenue d'une assemblée générale conforme à la loi et aux statuts.
- Toutes les catégories de membres sont représentées et l'assemblée est apte à prendre des décisions, avec la répartition des voix suivante:
 - o 28 voix par catégorie (cantons, fournisseurs de prestations, assureurs)
 - o donne un total de 84 voix
 - o et une majorité simple de 43 voix.
- Les votes se déroulent à main levée si un vote à bulletins secrets n'est pas demandé.

Objections Aucune

Point 9 Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mai 2017

Thomas Straubhaar ... dit que le procès-verbal de la dernière AG a été soumis aux membres et demande s'il y a des remarques, des demandes de modifications ou des ajouts.

Annexe 20170602_ANQgs_Protokoll_MGV_20170530.pdf

Objections Aucune

Thomas Straubhaar ... demande aux membres de voter pour l'adoption du procès-verbal.

**Décision /
vote**

Le procès-verbal adopté à l'unanimité et sans réserve, et l'auteure du procès-verbal, Stephanie Fasnacht, est remerciée.

Point 10 **Budget 2018 et plan financier à partir de 2019**

Thomas
Straubhaar

... passe au point suivant, en se référant aux documents relatifs au budget 2018 qui ont été envoyés préalablement.

En introduction, il donne les explications suivantes à propos des estimations. Le budget 2017 a été adopté il y a un an. Les cotisations des partenaires et celles des hôpitaux et des cliniques sont restées inchangées depuis 2011 (à l'exception des 2 fr. 90 pour la satisfaction des patients en psychiatrie, depuis juillet 2017). En 2015, en raison des bons résultats, l'ANQ n'avait pas demandé de cotisations à ses partenaires, ce qui représentait un manque à gagner de 450 000 francs. Jusqu'ici, les budgets prévisionnels n'avaient jamais été atteints et les montants correspondants étaient traités comme des réserves issues des bénéficiaires. Le comité directeur de l'ANQ avait indiqué que ces réserves seraient nécessaires à un moment ou un autre pour couvrir des déficits.

Dans le passé, l'ANQ a fourni de nombreuses prestations supplémentaires au profit des cantons, des assureurs et des prestataires, sans les facturer et sans augmenter les cotisations. Exemples de prestations:

- formations en réadaptation et en psychiatrie pour garantir la qualité des données;
- indications supplémentaires dans la mesure des infections du site chirurgical;
- développement de mesures: satisfaction des patients interdomaine;
- mesures enfants.

Au 31 décembre 2016, l'ANQ disposait d'un capital propre de 2 058 788 francs. Les comptes 2017 devraient se clôturer sur un déficit de 661 414 francs. Il y a donc un écart important par rapport au budget 2017.

Comme le montre le plan financier valable pour les années 2019 et suivantes, le déficit 2017 n'est pas un incident isolé; il se retrouve à partir de 2019. Il s'agit d'un déficit structurel.

Les réserves actuelles (capital propre) de l'ANQ, qui s'élèvent à plus de 2 millions de francs, permettront de couvrir le manque à gagner prévu dans les comptes 2017 ainsi que dans le budget 2018. Si les prévisions relatives au manque à gagner s'avèrent exactes pour 2017 et 2018, le capital propre sera encore de 854 605 francs au 31 décembre 2018.

Mais ce capital propre ne sera plus suffisant à long terme, raison pour laquelle le comité a déjà prévu deux mesures pour assurer l'avenir:

- 1) il a effectué certaines coupes dans le budget 2018 (p. ex. réduction de 70 000 francs pour le conseil externe et suppression de la gratuité des formations) et n'a accepté qu'un nouveau poste au lieu de deux pour réduire les heures supplémentaires;
- 2) il a également demandé à ce que le bureau effectue un reporting mensuel et lui fournisse chaque trimestre des informations sur les recettes et les dépenses de l'ANQ. Enfin, il a mis sur pied un groupe de travail Finances,

constitué de membres du comité (Felix Roth, Thomas Straubhaar, Christoph Franck et Daniel Huber) et du bureau.

- 3) Le comité soumettra à l'assemblée générale de mai 2018 des propositions visant le financement à long terme de l'association ANQ. Plusieurs possibilités existent: générer davantage de revenus/recettes, réduire les prestations/charges, ou combiner les deux variantes.

Budget 2018

Thomas
Straubhaar

... renvoie à l'ordre du jour commenté et résumé:

- *Recettes*: elles restent inchangées; la seule nouveauté est que les formations deviendront payantes en réadaptation et en psychiatrie à partir du 1^{er} janvier 2018: 200 francs la demi-journée et 300 francs la journée entière.
- *Dépenses*:
 - Satisfaction des patients interdomaine: 48 000 francs
 - Médecine somatique aiguë:
 - 130 000 francs de plus qu'en 2017 (Swissnoso, chutes et escarres enfants, SIRIS)
 - Réadaptation:
 - 113 000 de plus qu'en 2017 (stratégie de formation, licences et évaluation de 30 000)
 - Bureau:
 - Accord pour augmenter la dotation en personnel de 0,8 ETP (compensation des heures supplémentaires)
 - location des nouveaux locaux du bureau
 - coût du nouveau site Internet
 - Charges de biens et services:
 - frais de traduction supplémentaires
 - indemnités groupes qualité / groupes d'experts
 - frais de conseil juridique

Le budget 2018 prévoit ainsi un déficit de 542 769 francs.

Annexes

20171113_ANQgs_Budget2018_inklFinanzplan2019-2021_MGV_20171128.pdf
20171113_ANQgs_Budget2018_MGV_20171128.pdf

Martin Bienlein

... remercie l'ANQ pour le travail fourni. H+ soutient le budget 2018; du fait que l'ANQ est consciente des dépenses, il reste à voir si un reporting serré est nécessaire. C'est au comité de le décider. Par contre, H+ rejette les budgets des années 2019 et au-delà. Sachant que le comité s'est engagé à assurer le financement à long terme de l'ANQ, H+ propose qu'il présente à l'AG de mai 2018 un programme d'activités associé aux recettes et aux coûts. Les membres sauront ainsi sur quoi l'ANQ travaille. Si le programme montrait de grandes différences avec maintenant, il serait souhaitable d'envisager différentes variantes pour stabiliser le budget. H+ estime que, dans ce contexte, l'élargissement au secteur ambulatoire des hôpitaux est à discuter.

Thomas
Straubhaar

... remercie M. Bienlein pour son intervention. En principe, l'assemblée générale ne peut voter que sur le budget 2018. Toutefois, l'idée de H+ rejoint celle du comité et du bureau.

Thomas Straubhaar	... demande s'il y a d'autres remarques.
Vinciane Vouets	... à la demande de Pierre-Alain Schnegg, conseiller d'État, Mme Vouets indique que le Canton de Berne n'approuve pas le budget 2017 qui a été adopté à l'AG et qui, selon les estimations actuelles, sera dépassé. De plus, il n'accepte pas qu'un budget 2017 présentant de tels écarts serve de base pour le budget 2018. Il est conscient que la quantité de travail est importante et le but valable, mais se demande où cela va mener. Bien qu'il apprécie que des premières mesures aient déjà été prises, il estime qu'il aurait été préférable de faire ressortir celles qui auront un impact immédiat sur le budget. La question reste ouverte de savoir s'il ne serait pas indispensable, à moyen terme, d'augmenter les cotisations. Selon les calculs réalisés en interne, les réserves seront épuisées en 2020. C'est la raison pour laquelle le canton de Berne rejette le budget 2018.
Thomas Straubhaar	... le comité travaille des propositions visant à équilibrer le budget à partir de 2019. Il ne sait pas encore dans quel cadre (augmentation des cotisations ou réduction des prestations) cet équilibre pourra être atteint, mais il présentera les résultats de ses travaux à l'AG de mai 2018.
Petra Busch	... prend note de la demande de Mme Vouets et ajoute que le budget 2018 prévoyait une augmentation de 1,6 ETP sous forme de deux postes à 80%. L'un de ces postes a été supprimé. En outre, le poste Charges de conseil et de communication a été diminué de 70 000 francs, et les formations en réadaptation et en psychiatrie seront payantes à compter du 1 ^{er} janvier 2018.
Thomas Straubhaar	... ajoute que si l'ANQ doit continuer à fournir les mêmes prestations qu'actuellement, le budget ne pourra pas être équilibré et des mesures seront nécessaires (augmentation des cotisations ou réduction des prestations).
Vinciane Vouets	... demande si l'ANQ se trouve dans une phase de consolidation ou dans une stratégie de croissance.
Thomas Straubhaar	... dans une stratégie de croissance, si les membres le souhaitent et si une solution est trouvée pour le financement. Par exemple en direction du secteur hospitalier ambulatoire. Aucune démarche n'a été entreprise dans ce sens pour l'instant, sauf pour préparer un concept. Une somme de 60 000 francs est inscrite au budget pour la mise au point de ce concept.
Vinciane Vouets	... cela signifie que les membres de l'ANQ doivent s'attendre à deux étapes de développement: premièrement, une éventuelle modification des contributions à l'ANQ pour pouvoir fournir les mêmes prestations tout en couvrant les coûts, puis, à moyen terme, une augmentation des cotisations, si l'ANQ développe d'autres thèmes comme le secteur hospitalier ambulatoire.
Thomas Straubhaar	... explique que la voie des deux étapes constitue un scénario, mais qu'il est possible aussi de faire des coupes plus ou moins importantes dans le secteur hospitalier résidentiel afin de se donner les moyens d'investir dans le secteur ambulatoire. Rien n'est encore décidé sur ce plan.
Anna Eichenberger	... propose de ne pas parler de suppression ou de développement, mais de transformation. Dans le canton d'Argovie, l'utilité des différentes mesures n'est pas directement visible dans le secteur résidentiel. Du fait que certaines mesures sont

	lourdes à mettre en œuvre et difficilement utilisables en interne, envisager le secteur ambulatoire constituerait une alternative intéressante.
Seraina Grünig	... remarque à propos du budget 2018: la CDS n'était pas très satisfaite non plus du budget 2018. Elle l'accepte cependant, mais à condition que l'on discute de mesures dans toutes les directions et que les alternatives soient présentées de manière transparente.
Vinciane Vouets	... demande si le budget 2018 sera respecté.
Thomas Straubhaar	... explique qu'il s'agit d'un budget prévisionnel, et que le bureau, tout comme le comité, s'efforceront de le respecter.
Objections	... pas d'autres objections.
Décision / vote	Le budget 2018 est adopté, conformément aux documents fournis, avec 72 voix pour, 11 abstentions et 1 voix contre.
	Plan de financement à partir de 2019
Thomas Straubhaar	... le plan de financement 2019-2021 mettra en évidence le fait que le déficit 2018 n'est pas un événement unique, mais un problème structurel. Il n'est pas prévu d'approuver le plan de financement.

Point 11 **Cotisations 2018**

Thomas Straubhaar	... passe au point suivant et indique que les cotisations des membres resteront inchangées encore en 2018.
Annexes	Aucune
Objections	Aucune
Décision / vote	Les cotisations 2018 sont approuvées à l'unanimité et sans réserve.

Point 12 **Modification des statuts**

Thomas Straubhaar	... indique que les membres ont reçu la modification des statuts et propose un bref débat pour entrer en matière. Si certains articles font l'objet de discussions, le vote se fera article par article. Si ce n'est pas le cas, il se fera globalement pour l'ensemble des statuts.
Annexe	20171113_ANQgs_Statuten_ANQ_MGV_20171128
Objections	Aucune
Thomas Straubhaar	... demande à l'assemblée si elle a des commentaires à faire sur la modification des statuts.
Felix Roth	... ajoute que, contrairement aux affaires courantes, il faut une majorité des 3/4 à l'assemblée générale pour pouvoir modifier les statuts.

Débat d'entrée en matière. Pas de votes.

Thomas Straubhaar ... demande à l'assemblée si certains articles des statuts sont à discuter.

Objections Pas de votes.

Thomas Straubhaar ... demande à l'assemblée si les participants sont d'accord pour voter globalement sur la modification des statuts.

Objections Pas de votes.

Décision / vote La modification des statuts est adoptée à l'unanimité et sans réserve, et signée sur place par le président de l'ANQ et la secrétaire de séance.

Bernhard Güntert ... se présente brièvement à l'assemblée et la remercie pour l'approbation des statuts. La voie est donc désormais libre pour l'admission de curafutura comme partenaire de l'ANQ. Il remercie également pour le travail effectué au sein du comité et avec santésuisse.

Point 13 Divers

Thomas Straubhaar ... demande s'il y a d'autres remarques ou compléments. Comme personne ne demande la parole, il clôture la réunion et indique la date de la prochaine AG:

Dates des prochaines assemblées générales 2018

- 29 mai 2018 à Olten
- 4 décembre 2018 à Olten

Pour finir, M. Straubhaar annonce aux participants qu'ils peuvent adresser leurs questions et leurs suggestions au bureau.

Meilleures salutations
ANQ



Thomas Straubhaar
Président



Stephanie Fasnacht
Responsable Secrétariat



Destinataires (par courrier électronique) :

Membres de l'ANQ Selon liste de distribution

Observateurs de l'ANQ Selon liste de distribution

Comité directeur Anne-Claude Griesser
Fournisseurs de Marcel Jakob
prestations Ivo Spicher
(H+) Gianni Roberto Rossi
Thomas Straubhaar, président

Cantons Miriam Baldi
Danuta Reinholz
Christoph Franck, vice-président

Assureurs Daniel Huber
Bernhard Güntert
Felix Roth

OFSP (observateur) Manfred Langenegger

Bureau Petra Busch, directrice
interne Regula Heller, responsable Soins aigus / suppléante de la directrice
Daniela Zahnd, collaboratrice scientifique Soins aigus
Andrea Henneke, collaboratrice scientifique Soins aigus
Johanna Friedli, responsable Psychiatrie
Michael Kunz, collaborateur scientifique Psychiatrie
Luise Menzi, responsable Réadaptation
Stephanie Studer, collaboratrice scientifique Réadaptation
Stephanie Fasnacht, responsable Secrétariat
Roger Huber, collaborateur Services

Invités Stefanie Götzmann, interprète de conférence

Berne, le 15 décembre 2017